

Paris, le 16 mai 2000

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité central d'entreprise de la Banque de France s'est réuni le 15 mai 2000 en séance extraordinaire sous la présidence du gouverneur Trichet sur un ordre du jour qui comportait principalement les deux points suivants :

- Information et consultation sur le projet de réorganisation de la Fabrication des billets et d'évolution des activités de la délégation de la Caisse générale à Chamalières ;
- Information et consultation sur les mesures d'accompagnement de ce projet.

Avant d'aborder cet ordre du jour, le gouvernement de la Banque a répondu de façon détaillée aux questions que lui avaient posées les élus du comité central d'entreprise dans le cadre de la procédure prévue par le code du travail (article L 432-5) et a accepté la désignation d'un expert-comptable en vue de l'établissement d'un rapport.

Abordant ensuite la réorganisation de la Fabrication des billets, le gouverneur a souligné l'importance qu'il convenait de donner à ce projet portant sur les grandes orientations de la Fabrication des billets après la réalisation du plan de redressement 1996-2000 et rappelé sa volonté de maintenir le secteur industriel de la Banque de France en Auvergne.

Les grandes lignes d'action du projet ont été énoncées. Celui-ci s'articule en trois parties :

- ◆ La première est consacrée à la réorganisation de la Fabrication des billets. Pour assurer un avenir au secteur industriel de la Banque dans un secteur très concurrentiel, il convient de :
 - Consolider les acquis obtenus grâce aux efforts déployés ces 5 dernières années;
 - Poursuivre une démarche de progrès permanente ;
 - Renforcer les atouts existants (secteur de Recherche et Développement, marché hors zone euro notamment) ;
 - Accroître la productivité par agent en agissant à la fois sur les volumes produits et le niveau des effectifs.

- ◆ La deuxième partie traite de l'évolution de certaines missions de la délégation de la Caisse générale à Chamalières, dont l'activité devrait baisser après le retrait de la circulation des coupures libellées en francs.
- ◆ La troisième partie expose le dispositif d'accompagnement social proposé en raison des 485 suppressions d'emploi programmées (420 à la Fabrication des billets et 65 à la délégation de la Caisse générale) sur la période 2001-2005.

Les mesures sociales envisagées sont : le départ anticipé à la retraite, la préretraite, le travail à mi-temps de longue durée, le départ pour projet personnel, les reclassements internes.

Lors de l'examen de ce dernier point la majorité des élus a demandé la désignation d'un expert-comptable pour examiner le plan social.

En fin de séance le gouverneur Trichet a annoncé que le prochain comité central d'entreprise extraordinaire se tiendrait le jeudi 7 septembre 2000.

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
48 rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

Tél: 01 42 92 39 00 – Télécopie: 01 42 60 36 82 Internet: http://www.banque-france.fr